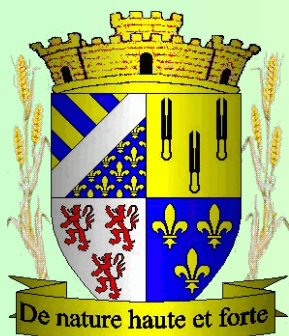


Le Mesnil Saint Firmin



Bulletin municipal

Au sommaire

Actualité
Actualité

Page 2



Quoi de neuf au village

Réalisation
Réalisation

Page 3

Les travaux 2009 & 2010



Événement
Événement

Page 3



Les poteaux... bleus ?

Rappels
Rappels

Page 4

Assainissement



Information
Information

Page 5



Le step au Mesnil

A découvrir
A découvrir

Page 6

Le site communal suite



Le dossier
Le dossier

Page 7



1918, le QG du Mesnil

Rendez vous
Rendez vous

Page 8

Les animations



Editorial du maire

Des cambriolages ont été commis dans la nuit du 19 au 20 novembre dans notre commune. Les propriétaires de quatre maisons et de plusieurs jardins ont en effet reçu de la visite : effractions de portes et vols divers de tronçonneuses, perceuse, fusils de chasse avec leurs munitions, télévisions, ordinateur portable, viande dans un congélateur, etc.

J'en appelle à la vigilance de tous et souhaite qu'une

solidarité entre voisins s'instaure pour contacter la gendarmerie via le 17, de jour comme de nuit, dès que des « présences suspectes ou des faits douteux » sont remarqués.

J'en profite pour souhaiter à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en début d'année pour le partage de la galette des rois.

David Duflos

Le carnet du deuxième semestre 2009

Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

Rue de Chepoix :

- M. et M^{me} François-Xavier et Isabelle Guilbert avec leurs enfants Morgane et Xavier.

Rue de Bacouël :

- M. Ludovic Martin et M^{lle} Bordet avec leur fille Améline.
- M. et M^{me} Jean Luc et Véronique Sénéca avec leur fille Gaëlle.

Rue d'en bas :

- M. et M^{me} Yvon et Marilynne Cagnon avec leur fille Akou

Nous avons eu la douleur de perdre :

- M^{me} Agnès Girma survenu dans sa 88^{ème} année
- Mr Joseph Millon survenu dans sa 89^{ème} année
- Mr Philippe Tréca survenu dans sa 78^{ème} année

En 2010, arrivée de nouveaux acquéreurs de terrains :

Rue de Bacouël :

- Julien Bardoux et Amélie Leval et leur fille Léa.

Chemin des vignes :

- Cédric et Carine Boudeweel, Chloé et Hugo.
- Olivier Lobb et Jocelyne Antunés.
- Gilles Savarese et Laëtitia Hordé
- Thierry et Claire Blazart

Chemin du château d'eau :

- Joël Luron.
- Julien Luron.



Philippe Tréca, né en 1932, rejoint notre commune en 1944 avec ses parents et ses frères aux côtés de sa grand mère, Madame Boutor, héritière du domaine laissé par son aïeul Gabriel Boniface Bazin dont la place du village porte le nom. Ci-contre entouré de sa famille, du maire, du conseiller général et du député, lors de l'inauguration de la dite place.

Au service de la France : En 1956, il fit partie des militaires rappelés dans le cadre de la guerre d'Algérie et combattit pendant presque 2 ans.

En 1960 il prend en charge avec son frère Guy la ferme près du château. Ils la gèreront tous deux jusqu'à leur retraite en 1994. Dès 1965, il est élu conseiller municipal, il se dévouera 43 ans à la commune.

En 1977, il devient premier adjoint, puis, en 1978, il est élu maire et le restera jusqu'en 2005 où il renoncera à son mandat pour des raisons de santé. La médaille d'honneur attribuée pour plus de 25 ans au service d'une commune, lui a été remise en 2006 par Jean Cauwell, conseiller général (photo ci-contre).

Les réalisations effectuées sous ses mandats :

les bordures de trottoirs – la salle des fêtes et le logement communal – l'écoulement pluvial – le monuments aux morts – l'électrification du clocher et la rénovation du beffroi de l'église – la rénovation de la mairie – le renforcements du réseau électrique – le maintien de la maison d'enfants – le remembrement – la mise en route de l'assainissement collectif.

Les commissions où il a siégé : le Sivom – la Communauté de communes – les Syndicats des Eaux, Scolaire et d'Electrification – l'Amicale des maires.

Il fut également très actif au sein du Comité des Fêtes dont il fut trésorier jusqu'en 2006.

Philippe Tréca nous a quittés le 28 novembre, les funérailles célébrées dans l'église du Mesnil ont rassemblé un grand nombre de personnes venues lui rendre un dernier hommage. A Chantal, son épouse depuis 1974, le conseil municipal et tous les administrés présentent leurs condoléances.



Les travaux inscrits au budget 2009 ont été réalisés, avec un très léger écart sur les conditions financières

- L'extension du réseau EDF chemin du château d'eau, TVA à la charge du syndicat d'électrification de l'Oise et subvention de 5 000 € de la réserve parlementaire de notre député M. Olivier Dassault.
- Pour les travaux de branchement des bâtiments communaux à l'assainissement collectif, mairie, salle communale logement communal, le Pact Adrim aura moins pris en charge que prévu.
- La réfection totale du caniveau rue d'en bas, malheureusement n'a obtenu aucune subvention malgré le caractère d'urgence concernant la sécurité, seule la TVA sera récupérée en 2010.
- La réserve incendie pour la rue d'en haut et la mise aux normes de la réserve rue d'en bas, créée en 1976 par Frantz Gheeraert, maire de l'époque, ont vu elles, l'obtention des subventions initialement prévues par le Conseil Général de l'Oise et par l'Etat.



Le nouveau caniveau



Réserve incendie du haut du village

Les chiffres de ces réalisations :

Investissement	TTC Prévu	TTC Réalisé	Subvention + TVA Prévu	Subvention + TVA Réalisé	Coût prévu commune	Coût réalisé commune
Extension EDF	12 871 €	12 756 €	7 109 €	7 015 €	5 762 €	5 741 €
Caniveau	14 737 €	14 737 €	2 281 €	2 281 €	12 465 €	12 465 €
Branchements	10 411 €	10 411 €	9 552 €	9 552 €	858 €	858 €
Réserves incendie	22 613 €	22 613 €	20 896 €	20 896 €	1 717 €	1 717 €
Totaux	60 632 €	60 517 €	39 838 €	39 744 €	20 802 €	20 781 €

- Projet de ralentisseurs au centre et aux entrées de la commune afin de pouvoir sécuriser le déplacement des administrés et particulièrement celui des enfants.
- Remplacement du tracteur tondeuse par un outil plus professionnel afin de réduire les coûts d'entretien.
- Achat de camions de cailloux afin de poursuivre le travail de remblaiement mis en route ces deux dernières années par la commission des chemins.
- Eclairages supplémentaires pour les nouvelles habitations chemin du château d'eau et route de Bacouël.

Réflexion en 2010 pour réalisation sur les années suivantes :

- Bilan énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage publique avec pose éventuelle de panneaux photovoltaïques
- Etude pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (P L U)



Un bon nombre d'administrés se sont posé la question de savoir si les pompiers avaient toujours en charge la lutte contre les incendies dans le village.

En effet, la mise en place de « poteaux » bleus peut faire croire que d'autres prendront en charge la lutte contre l'incendie.



Qu'ils se rassurent, il n'en est rien, les pompiers continueront d'intervenir comme avant en cas d'incendie. Les « poteaux » sont bleus (couleur attribuée à l'eau) pour signaler les prises des réserves incendie et les différencier ainsi des bornes rouges installées, elles, sur le réseau d'eau. Cela fait suite à la mise en conformité de nos réserves, qui couvrent maintenant la totalité des constructions aussi bien vers le haut que vers le bas du village.

La station de traitement est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2008.

C'est une **station biologique** qui ne peut donc « digérer » certains rejets, en particulier les **déchets solides**. Pour éviter de détériorer les pompes de répartition des eaux usées, un panier de dégrillage a été installé à leur entrée dans la station. Il a pour but de retenir les objets solides qui pourraient y arriver accidentellement.

Ce panier devrait être vidé une fois par semaine. Actuellement, l'employée communale et l'un des membres de la commission d'assainissement (par roulement) interviennent deux fois par semaine et le trouvent très souvent colmaté. De plus, une fois sur deux, il déborde littéralement. (photo ci-contre)

A partir du premier janvier 2010, pour des raisons de maintenance technique des installations électriques, de celles de pompage et de celles de curage du réseau, l'entretien ne sera plus assuré par l'équipe actuelle, mais par une entreprise spécialisée (des appels d'offre sont actuellement en cours). Mais, compte tenu du coût d'une telle intervention, la fréquence des visites ne pourra pas être maintenue.

Il est donc impératif que chacun de nous, du plus petit au plus grand, fasse preuve de civisme en respectant les règles de base (voir tableau ci-dessous) et, surtout en évitant de rejeter dans la cuvette des toilettes toutes choses ou objets qui n'ont rien à y faire. Durant l'année écoulée, nous avons collecté des chiffons, des lingettes, un pinceau, une petite balle crevée, des morceaux de plâtre et de bois, ... la liste est encore longue.

Si la situation actuelle devait continuer, il est évident que le nombre des interventions de l'entreprise pourrait être multiplié par deux, voire par trois. Cela impliquerait évidemment que le surcoût de l'eau, actuellement de 1,50 € par m³, subisse une augmentation de 100% à 200%, ce qui n'est pas envisageable. Nous serions donc tenu de **rechercher les pollueurs, afin de leur imposer un dégrillage personnel installé dans leur propriété. Evidemment, ils devront en assurer le coût d'installation et le nettoyage.**



TABLEAU DE RAPPEL DES REJETS INTERDITS

Catégorie de Rejet interdit	Exemples de rejets interdits	Destination
Les rejets nocifs et toxiques	Huiles de moteur	Votre garagiste ou déchèterie
	Produits nocifs (acides,...)	Déchetterie
	Reste de peinture Solvants – matières inflammables	Votre vendeur ou déchèterie
	Produits phytosanitaires	Votre vendeur ou déchèterie
Les rejets indésirables	Huile de friture	Déchèterie
	Restes alimentaires (même broyés)	Composteur individuel ou Conteneur Ordures Ménagères
	Objets solides : lingette, chiffon, essuie mains, préservatif	Conteneur Ordures Ménagères
	Déchets de construction ...	Déchèterie
Les rejets parasites	Eaux usées issues des anciennes fosses septiques,...	Vidangeur agréé
	Eaux de vidange de piscine	Après neutralisation du pH, sur la parcelle (puisard, épandage)
	Eaux de pluie	Stockage et réutilisation Evacuation sur la parcelle (puisard, épandage)

LE RACCORDEMENT AU RESEAU COLLECTIF EST OBLIGATOIRE

(Code de la santé publique : Articles L1331-1 à L1331-8, disponibles en mairie)

Aujourd'hui seule la moitié des administrés est raccordée. Nous rappelons à ceux qui ne le sont pas encore, qu'ils devront l'être au plus tard le 30 septembre 2010. A défaut, le coût de la collecte et du traitement des eaux usées sera doublé. Il est actuellement de 1,50 € TTC du m³ et serait donc de 3 € à partir de la facture de décembre 2010 (consommation de juin à novembre 2010).

Rappels divers :

- Des subventions peuvent être obtenues sur demande à l'agence de bassin Artois Picardie (1 000 € maximum sans justification de ressources) et au conseil général de l'Oise (jusqu'à 80% de la dépense selon ressources).
- Avant d'entreprendre les travaux, il est indispensable de retirer en mairie un exemplaire du règlement d'assainissement, car les travaux de raccordement et de neutralisation des anciennes installations doivent en respecter les prescriptions. Doivent également être respectées celles du document distribué fin juillet 2008 « Raccordement à l'assainissement collectif » (des exemplaires sont toujours disponibles en mairie). Une demande de raccordement au réseau collectif est jointe au règlement, complétée et signée, elle sera acceptée par la mairie et permettra la finalisation des travaux, par le raccordement proprement dit.
- Ceux qui demandent des subventions doivent attendre l'accord du PACT ADRIM (agence de bassin Artois Picardie) et du conseil général avant de commencer les travaux.
- Un contrôle effectué, tranchées ouvertes, par le service assainissement de la Communauté de communes de la Brèche et de la Noye (CCVBN) est **obligatoire**. Cependant, en cas d'absolue nécessité (absence pendant la semaine), Alain CAULIER pourra, vérifier avant rebouchage, les points suivants : norme des tuyaux, enrobage de sable, norme des regards, ventilations. (cela concerne la partie enterrée et ne dispense pas du contrôle CCVBN du reste de l'installation).

LE COUT DE L'ASSAINISSEMENT :

- Le choix de l'assainissement collectif a permis d'éviter une dépense individuelle de 4 500 à 12 000 € correspondant à la mise au norme de l'assainissement individuel et les dépenses complémentaires. Ce dernier étant, à partir de 2012, soumis aux obligations de contrôles et de vidanges régulières.
- Au Mesnil, la taxe de raccordement est prise en charge par la municipalité pour les habitations comprises dans l'enquête parcellaire d'août 2005. Pour les autres, elle est à la charge des administrés et est comprise entre 1 200 et 2 000 € en fonction de l'emplacement de la boîte de raccordement.
- La redevance de l'assainissement, composée d'une partie fixe 60 € (TTC) par an et d'une participation à la collecte et au traitement des eaux usées de 1,50 € (TTC) est exigible depuis le 1^{er} décembre 2008, que l'habitation soit ou non raccordée. Le coût du m³ d'eau étant de 2,93 € (HT) indiqué sur la dernière facture, soit 3,09 € (TTC).

Information
Information

Le step au Mesnil



Depuis fin septembre, l'association Gym Trois Point Com propose des cours de Step à la salle des fêtes du Mesnil Saint Firmin. Tous les lundis de 19h à 20h, 17 adhérents et l'animatrice Nathalie Masse se retrouvent afin de pratiquer cette activité sur des rythmes musicaux différents (dance, zouck, et bien d'autres tempos à venir...)

La séance débute par un échauffement sous forme de danse (que l'on appelle le L.I.A. : Low Impact Aérobic) puis le cours de Step peut débuter...le Step est une marche sur laquelle on monte et on descend mais aussi sur laquelle on saute, on danse, on passe d'un côté à l'autre.....et ce sur des rythmes soutenus, et rapides ! Avant de terminer par des étirements, quelques exercices d'abdos qui sont toujours les bienvenus.

Sur les 17 adhérents, 7 personnes sont domiciliées au Mesnil, 2 à la maison d'enfants (bénévoles européennes) et 8 des villages voisins (Broyes, Rocquencourt)

L'association Gym Trois Point Com est créée depuis septembre 2008, le nombre d'adhérents est en constante évolution depuis sa création. Si le cœur vous en dit...n'hésitez pas il reste encore quelques places...

L'association remercie la commune du Mesnil Saint Firmin qui met à disposition la salle tous les lundis soirs de 19h à 20h.



📁 **Accueil du site communal** Présentation du village, son identité, sa situation. Les sous-chapitres



[Bienvenue](#)



[Historique](#)



[Projets](#)



[Regards](#)



[Actualité](#)



[Aux habitants](#)



Dans cette belle Picardie que vous aimeriez tant connaître

Un village picard typique dans le canton de Breteuil sur Noye



Le Mesnil Saint Firmin

Situé à la lisière du bois de La Hérelle, connu des amateurs de jonquille et de muguet, il est facile de se rendre aux bois à pied à partir du village.

Le promeneur d'avril et de mai, qui emprunte les rues allant aux bois, en quête de fleurs printanières, est loin de se douter de la richesse historique de ce lieu qui est pourtant si singulier.

Toi qui ne fais que passer, flâne un peu et imprègne toi de tout l'amour qui flotte dans l'air de cet endroit si anodin en apparence.

Les pages qui suivent vous donneront un petit aperçu du passé et du présent du village. Des liens sont disponibles à ceux qui voudraient en savoir plus sur certains sujets.



Si vous ne savez pas nous situer

Liens utiles



Le village était autrefois le fief de la famille d'Estourmelle, originaire du Cambrasis. Le Marquis Emmanuel Dieudonné d'Hautefort, Chevalier de l'ordre du Saint Esprit, dernier seigneur des lieux, vit son château détruit par un tremblement de terre en mai 1756.

Ci dessous son blason de chevalier que l'on retrouve dans les armoiries du village.



[Bienvenue](#)

[Historique](#)

[Projets](#)

[Regards](#)

[Actualité](#)

[Aux habitants](#)

Pour nous contacter :

Téléphone : 03 44 51 15 60
Télécopie : 03 44 19 16 39
E mail : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr

Le maire : duflosdmesnil@orange.fr
Comité des fêtes : genevieve.reix@cegetel.net
Le webmaster : meauxjm@hotmail.com

L'armistice du 11 novembre 1918 marque la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la capitulation de l'Allemagne. La Grande Guerre a particulièrement marqué la Picardie par les combats qui ont opposé les forces alliées aux Allemands et plus spécifiquement encore notre région.

Dans son livre, *La première victoire américaine* (28 mai 1918 Cantigny), Bruno Jurkiewicz nous indique que « la bataille de Cantigny est plus connue aux Etats-Unis qu'en France parmi les historiens amateurs. Et pourtant, c'est bien à Cantigny, dans la Somme, près de la ville martyre de Montdidier, que s'est déroulée la première victoire américaine de la Grande Guerre, le 28 mai 1918. Cette offensive a été minutieusement préparée par les états majors alliés. Il fallait que la victoire soit au rendez-vous afin de faire prendre conscience aux Allemands qu'ils avaient devant eux un nouvel adversaire avec lequel il faudrait compter désormais ».

Le village de Cantigny, situé sur une hauteur au nord ouest de Montdidier, avait été pris par les Allemands le 27 mars 1918. Les Américains et l'état major français soucieux d'améliorer leur position voulaient reprendre le village et ses environs ce qui motive leur présence dans notre région. Les unités de front étaient basées entre Coulemelle, le Mesnil Saint Georges et Broyes. L'artillerie se trouvait dans la zone s'étendant entre Coulemelle, Paillard, Bacouël et Broyes. Cette zone englobait donc Rouvroy les Merles, Tartigny, Rocquencourt et Le Mesnil Saint Firmin. Quant à la logistique, elle se trouvait dans la zone très large s'étendant de Breteuil à Gannes, jusqu'à La Neuville Saint Pierre.

Fin avril, le quartier général de la 1^{ère} DI US, s'installe au château du Mesnil Saint Firmin (photo 11330), tandis que le château de Bonvillers est transformé en Hôpital.

A cette époque, les liaisons entre les différents châteaux se font par l'intermédiaire de pigeons. Sur la photo 11336, on voit un convoyeur de pigeons rue du Bois au Mesnil Saint Firmin.



La bataille

Commencée à 4h45, elle fit rage toute la journée. C'était un spectacle inoubliable. Tout le village de Cantigny était projeté vers le ciel. Deux cent quarante Allemands furent faits prisonniers et un camp provisoire fut installé au Mesnil.

Nous ne décrivons pas ici la bataille, nous renvoyons les amateurs d'histoire au livre qui comporte d'autres photos du Mesnil.



Vue de la batterie E du 7^{ème} RI US d'artillerie, près du Mesnil St Firmin et de Sérévillers, dont on voit le clocher

Reproductions des photos et citations autorisées par les Editions YSEC

Le repas de la Saint Firmin

Fêter Saint Firmin le 14 juillet ! On pouvait penser que c'était fou et pourtant !

Firmin, fils d'un sénateur romain converti au Christianisme est né à Pampelune en 272. Il fut baptisé peut-être à Toulouse et ordonné prêtre dans la même ville, avant de retourner à Pampelune. Puis il prêcha l'Evangile à Beauvais et à Amiens où il fut décapité le 25 septembre 303. Lorsque des reliques de Firmin furent transportées à Pampelune en 1196, la ville décida de créer un événement annuel, célébrant la décapitation de Saint Firmin. Le foulard rouge noué autour du cou des participants à ces fêtes, est censé rappeler la décapitation de saint Firmin. Firmin d'Amiens ou Firmin de Pampelune ou plus simplement Saint Firmin est donc fêté en France le 25 septembre et en Espagne du 6 au 14 juillet.

Cette année nous étions donc à l'heure espagnole pour un repas bien français et fort sympathique.

Pour faire suite à la demande de nombreux convives, voici la recette de :

Menu :

Soupe de champagne

et ses amuse-bouche

Assiette de la mer

Rôtis variés et leurs accompagnements

Salade Fromages

Farandole de desserts

La soupe de champagne

Pour 6 personnes, il faut :

- 10 cl de Cointreau - 5 cl de sucre de canne

- 7 cl de jus de citron ou de Pulca - 20 glaçons

- 1 bouteille de Champagne ou de Blanc de Blanc

Mélanger tous les ingrédients dans un récipient et ajouter le champagne bien rafraîchi.

Servir dans des verres décorés d'une rondelle de citron



Les après midi des plus de 55 ans (CCAS)

Dans le village, soixante personnes ont maintenant plus de 55 ans, mais la fréquentation est toujours aussi peu importante. Dommage, car l'après midi passe toujours trop vite et il n'est pas utile d'être un expert en jeux pour participer à ces réunions. La dernière de l'année a été consacrée, à l'initiative de Colette Caulier, à un grand loto doté de nombreux prix réunis par Colette et Marguerite Allard.



Et pour fêter Noël

Le 12 décembre, le CCAS distribuera les colis de Noël aux aînés de plus de 65 ans.

Le 20 décembre, le dessert du repas des aînés sera partagé avec les enfants du village dans une ambiance conviviale, car en attendant le Père Noël, leur seront proposées différentes animations élaborées par certains des enfants.

*Toute l'équipe municipale et le
comité des fêtes vous souhaitent de*

et une bonne entrée en 2010



Comité de rédaction du bulletin

Rédaction et relecture concertée par Marie-Blanche Bétancourt, Geneviève Reix et Jean Marc Meaux.

Les informations de ce bulletin sont également relayées dans le site Internet de la commune

<http://www.lemesnilsaintfirmin.com> - Communications email : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr